

United Nations  Nations Unies

HEADQUARTERS • SIEGE NEW YORK, NY 10017

TEL: (212) 963-1000 FAX: (212) 963-1000

**CRS/2015/CRP.24**

**ORIGINAL: FRENCH**

**THIRD INTERNATIONAL DECADE FOR THE ERADICATION OF COLONIALISM**

**Séminaire régional du Comité spécial chargé d'étudier la**

**.....**

**Monsieur le Président,**

Permettez-moi, tout d'abord, de vous dire tout le plaisir que la délégation

algérienne éprouve à vous voir présider les travaux du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples

coloniaux. Notre satisfaction est d'autant plus grande que vous représentez un pays ami qui s'est distingué autant par son combat pour la liberté que par son attachement au respect du droit

Ce double évènement est l'occasion de rendre un vibrant hommage

**Monsieur le Président,**

Au moment où la 3<sup>e</sup> Décennie internationale sur l'élimination du colonialisme est largement entamée, force est de constater qu'un long chemin reste à parcourir pour la réalisation des buts et objectifs de la résolution 1514 (XV). En effet, si les Nations Unies peuvent, à juste titre, se féliciter des résultats acquis depuis un demi-siècle, il reste que le

Il lui appartient enfin de formuler des recommandations pertinentes.

■ ■

Contribueront à accélérer le processus de décolonisation des territoires.

Intervention de l'Ambassadeur de France à Miami

**Monsieur le Président,**

Depuis leur création, les Nations Unies se sont employées à défendre et à

promouvoir avec une remarquable détermination le droit des peuples à l'autodétermination consacré dans la résolution 1514 (XV).

Si les efforts consentis par l'ONU ont permis l'émancipation de l'écrasante majorité des peuples colonisés, il reste que certains territoires non autonomes demeurent, à ce jour, privés de leur droit de déterminer librement leur destin.

RESEARCH AND DEVELOPMENT

développement contrôlé en 1975 lorsque son siège de Montréal, Québec

En cette affaire, Monsieur le Président, aussi bien l'ONU que l'Union Africaine considèrent que toute solution au conflit du Sahara occidental doit s'inscrire dans le cadre d'un référendum d'autodétermination,

qu'aux règles du droit international.

Monsieur le Président

Dans ce cadre, le Comité spécial devrait, à notre sens, jouer un rôle plus

actif en vue de contribuer à susciter une nouvelle impulsion au processus de paix.

Il pourrait, ainsi, accorder un plus grand intérêt à la question du Sahara Occidental en envisageant notamment les voies et moyens de mobiliser l'opinion internationale sur les obstacles qui entravent le processus de paix ou sur l'accélération du processus référendaire, sur les violations des droits du peuple du Sahara Occidental et sur la protection de ses ressources naturelles.

Par ailleurs, le Conseil de Sécurité de l'ONU qui, pour sa part, reste

L'Algérie en sa qualité de pays voisin et observateur, continuera, pour sa part, d'apporter son soutien à l'action du Comité de Décolonisation ainsi qu'aux efforts du Secrétaire Général de l'ONU et de son Envoyé Personnel en vue d'un règlement juste et durable de ce conflit à travers l'exercice par le peuple du Sahara Occidental de son droit inaliénable à l'autodétermination.

**Monsieur le Président,**

La délégation algérienne regrette que la délégation du Royaume du Maroc n'ait respecté ni l'atmosphère constructive qui prévaut au sein de ce séminaire, ni l'esprit même de cette réunion.

La délégation marocaine s'est, comme à l'accoutumée, singularisée par des accusations gratuites et fantaisistes contre mon pays et excellé dans ce qu'elle pratique le mieux le mensonge et les contre-vérités.

Ma délégation ne peut, dès lors, que déplorer, encore une fois, que les mêmes attitudes persistent et que le Maroc, plutôt que de s'engager de manière sincère et loyale dans la décolonisation du Sahara Occidental, développe, depuis quelques années, une phobie contre l'Algérie.

La délégation marocaine semble frappée d'amnésie. En effet, alors que

et le Front Polisario, après que le Roi Hassan II ait reçu officiellement en  
1991 une délégation du Front Polisario, voilà que la délégation